



PAREMPUYRE

Rue des Ardillères

Aménagement de voirie
Réunion publique du 3 février 2020



SOMMAIRE

1. Rappel de l'historique (réunion du 3 juillet 2018)
2. Présentation du projet
3. Coût de l'opération
4. Planning
5. Echanges

1- REUNIOIN DU 3 JUILLET 2018

Commande de la mairie:

- Sécuriser l'ensemble des usagers en apaisant les vitesses
- Mettre les cycles en site propre
- Créer du stationnement



1- REUNIOIN DU 3 JUILLET 2018 – Etat des lieux

→ Voie de desserte locale de 0,6 km de long située entre la rue de Ségur et la rue Léonce Dupeyrat qui peut servir de voie d'évitement du centre de Parempuyre

Objectif : Rester sur une voie de desserte locale un peu confidentielle

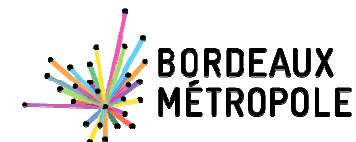
→ caractère rural avec champs, forets et secteurs urbanisés qui rythment cette voie

→ absence de trottoir et tracé sinueux participent au caractère bucolique

→ Vitesses très légèrement élevées avec V85 entre 50,9 km/h et 52,5 km/h

→ Vitesses extrêmes entre 70 et 80km/h sur Ardillères et entre 80 et 90 km/h sur Dupeyrat

Objectif : Maitriser la vitesse et sécuriser l'ensemble des usagers



1-REUNIOIN DU 3 JUILLET 2018 – Acquisitions

Le projet prévoit une emprise de 12m (emplacement réservé) donc il y a des régularisations et des acquisitions qui sont faites rue des Ardillères.

Les travaux en lien (recul des compteurs et clôtures) seront réalisés en février mars.

→ **parallèlement un dossier de Déclaration d'Utilité Publique est en cours pour réaliser les acquisitions sur la rue Dupeyrat où il y a quelques blocages**



1- REUNIOIN DU 3 JUILLET 2018 – Etude hydraulique

Etude hydraulique pour connaitre : l'état des lieux, le type d'assainissement à prévoir, les surfaces à assainir et les volumes nécessaires à infiltrer ou à stocker. Il est à noter que plus les surfaces imperméabilisées sont importantes et plus les volumes à stocker le sont.

Il est à retenir que les eaux pluviales du domaine public ne doivent pas aller sur le domaine privé.

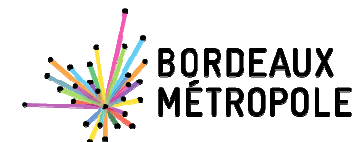
Dans le cadre de l'étude hydraulique, des modélisation ont été réalisées dont il faut retenir:

- le volume décennal est de 1 780m³,
- débit de pointe : 550l/s
- l'infiltration est rendue impossible par la hauteur de nappe,
- la réglementation ne nous autorise pas à augmenter le débit décennal rejeté au milieu naturel récepteur,
- un unique point de rejet.

Ainsi plusieurs scénarii ont été envisagés. Ce qui a été retenu :

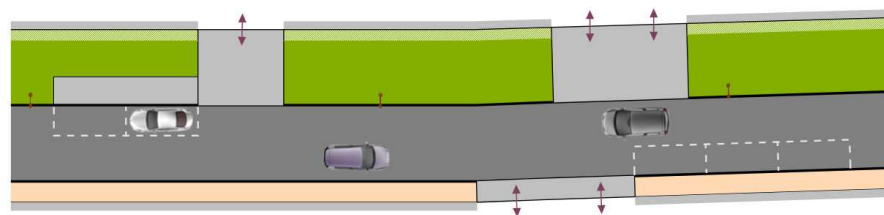
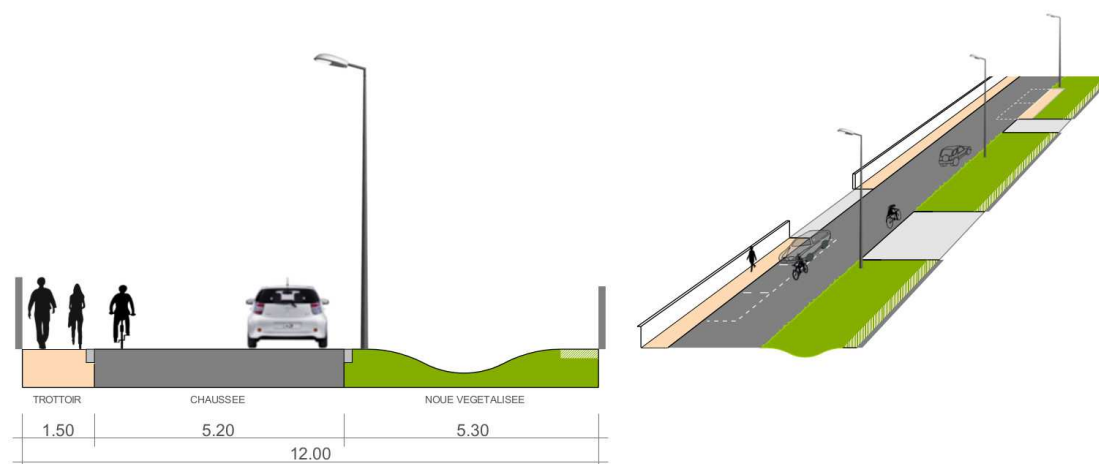
Stockages répartis sur tout le linéaire de la voie : on crée une noue sur la longueur du projet

- **rejet régulé au fossé derrière le lavoir,**
- **peu d'augmentation de débit rejeté**
- **mais cette solution impacte fortement le profil en travers du projet car nécessite une noue de 3m de large mais permet, en réduisant l'imperméabilisation, de limiter au maximum les inondations**
- **le coût est d'environ 300 000€**



2- PROJET- PROFILS EN TRAVERS RETENU

Profil en travers



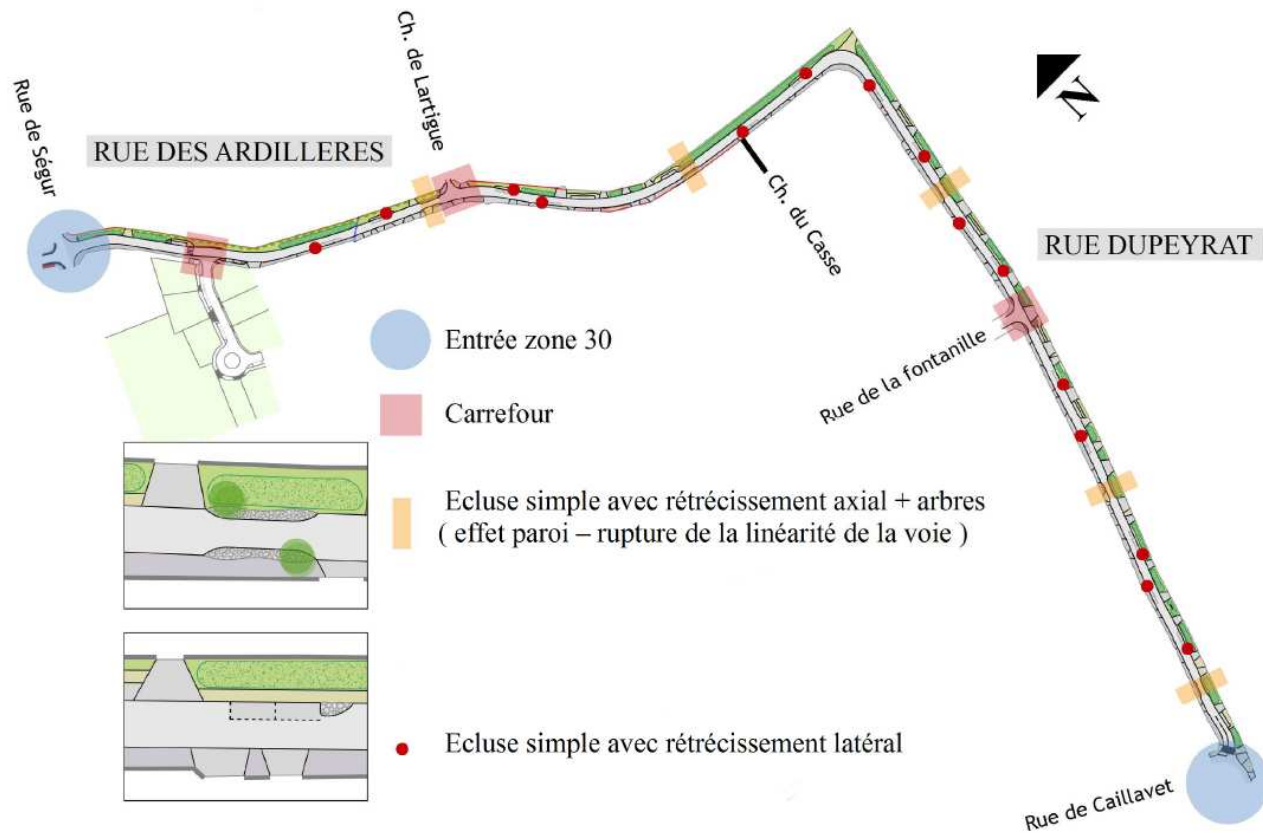
2- LE PROJET

-Profil en travers défini

-Les réseaux aériens seront conservés en lieu et place et sont donc une donnée d'entrée pour notre projet

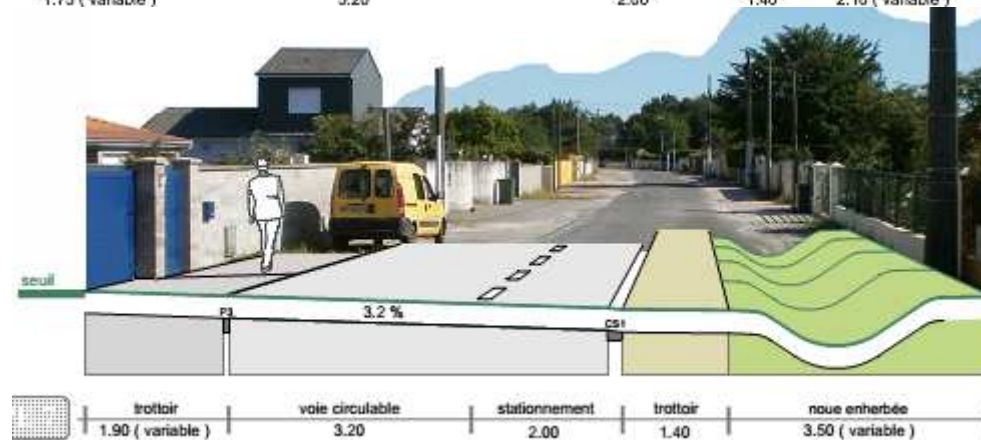
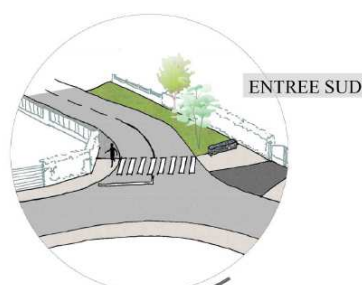
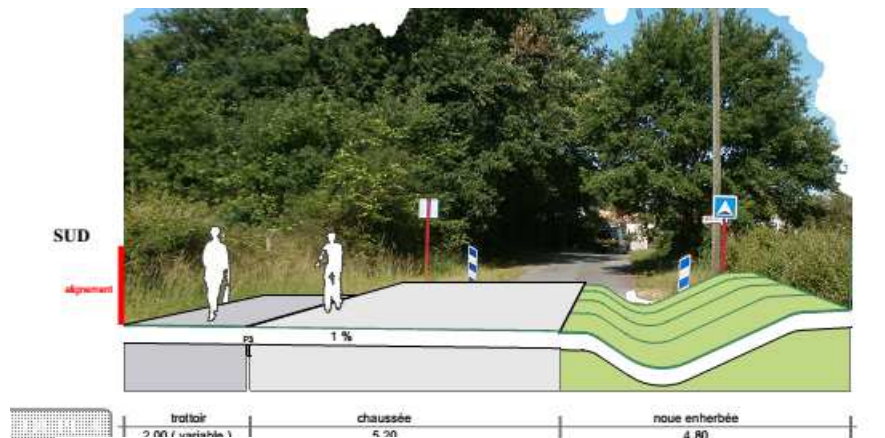
-Le projet a été travaillé de façon à apaiser la circulation par un changement de statut avec un passage en zone 30 mais aussi par la pose d'éléments réducteurs de vitesse (écluses, chicanes) et des éléments paysagers spécifiques (murs gabion, barrière bois, ...) et en limitant les trop longues sections sans aménagement spécifique.

3- LE PROJET – PARTIE EST



3- PROJET- PROFILS EN TRAVERS

Exemples de profil



3- PROJET- EXEMPLES D ELEMENTS PAYSAGERS



Noues engazonnées

Mur gabion



Galets ronds



Barrières bois

3- PROJET



- chaussée à 5,20m, 1 trottoir entre 1,5 et 2m
- 41 places de stationnement
- noue de 3,90 à 5,30m de large



4- PLANNING

Travaux clôtures et
recul de compteurs

Février -mars

Travaux voirie

A partir d'avril-mai pour 6 mois



5- DEROULE DES TRAVAUX

L'idéal serait de travailler en rue barrée avec accès des riverains autorisé

Ensuite, on peut imaginer :

-Phase 1 : réalisation des trottoirs coté Sud (avec circulation riveraine au Nord sur une partie sur la chaussée actuelle)

-Phase 2 : réalisation de la structure de chaussée et finition provisoire gravillonnée (circulation riveraine toujours en partie Nord).

-Phase 3 : réalisation de l'assainissement pluvial avec les noues (côté Nord) et une circulation riveraine sur une partie de la chaussée provisoire.

-Phase 4 : la réalisation de la chaussée et des enrobés.

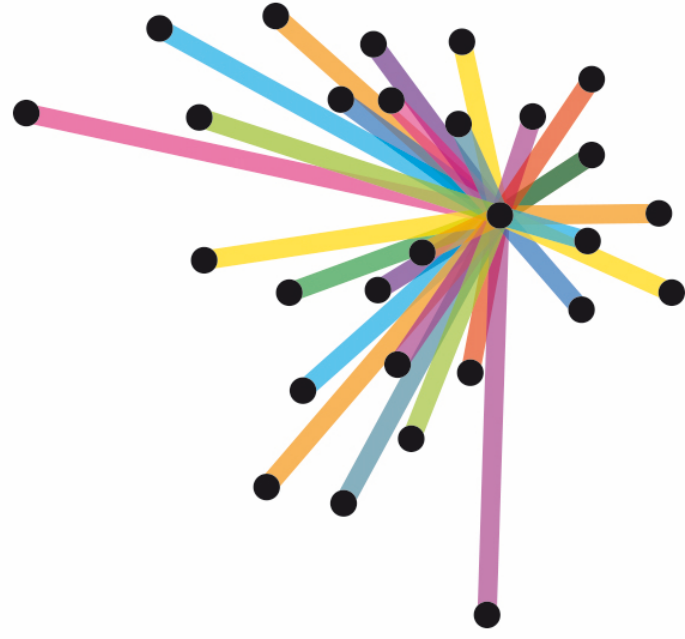


4- COUT DU PROJET –PARTIE EST

-Acquisitions, régularisations, clôtures	100 000
-Travaux voirie et assainissement	700 000
-Espaces verts	50 000
-Signalisation	40 000
TOTAL	890 000 €

6- ECHANGES





BORDEAUX MÉTROPÔLE

